

La négociation collective par département en 2023

Principaux thèmes de négociation en %

Épargne salariale (orange) Durée du travail (rouge) Rémunération (vert)

EURE-ET-LOIR

421 accords et avenants

(79 % des textes signés)

Principaux signataires

d'accords :

CFDT : 82 / CGT : 66

LOIRET

921 accords et avenants

(80 % des textes signés)

Principaux signataires

d'accords :

CFDT : 232 / Autres : 188

LOIR-ET-CHER

355 accords et avenants

(79 % des textes signés)

Principaux signataires

d'accords :

CFDT : 82

CGT : 53

INDRE-ET-LOIRE

644 accords et avenants

(76 % des textes signés)

Principaux signataires

d'accords :

CFDT : 129

CGT : 88

INDRE

177 accords et avenants

(77 % des textes signés)

Principaux signataires d'accords :

CGT : 45 / CFDT : 29

CHER

261 accords et avenants

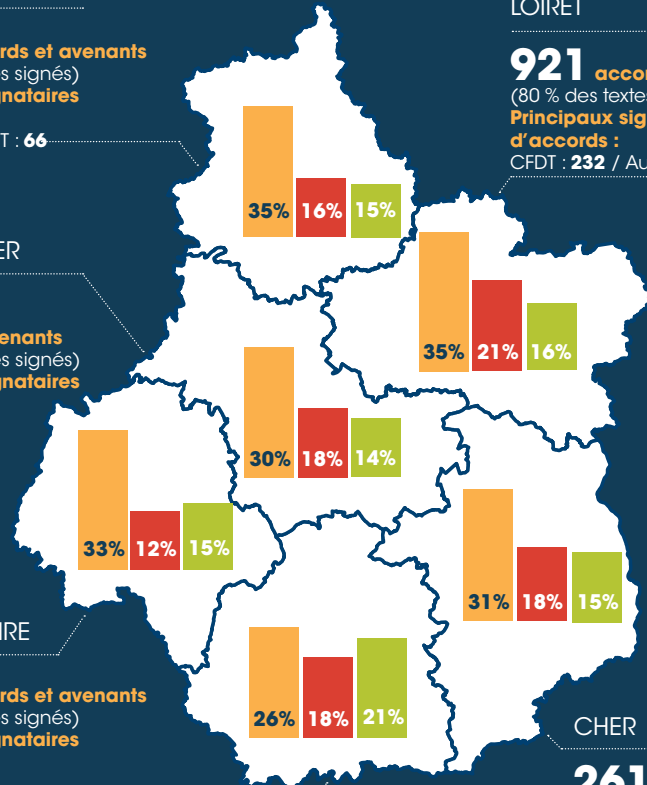
(82 % des textes signés)

Principaux signataires

d'accords :

CGT : 67

CFDT : 57



Directeur de la publication : Didier AUBINEAU - Réalisation : SESE (Service Étude, Statistiques, Évaluation) - Publication : Avril 2024 - www.goodby.fr



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

La négociation collective

DREETS INFOGRAPHIE

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2023

Après la réforme de la négociation collective avec les ordonnances du 22 septembre 2017, la DREETS Centre-Val de Loire fait un point annuel sur les 3 objectifs de départ :

- 1 Renforcer le dialogue social au plus près des réalités des entreprises
- 2 Professionnaliser et élargir le panel d'acteurs habilités à négocier
- 3 Intégrer des nouvelles thématiques afférentes aux missions des représentants du personnel



LES OBSERVATOIRES DÉPARTEMENTAUX DU DIALOGUE SOCIAL

(Art. L. 2234-4 et suivants et art. R. 2234-1 à 4 du code du travail)

L'observatoire départemental du dialogue social est un outil d'analyse et d'appui à la négociation dans les départements visant à favoriser et à encourager le développement du dialogue social ainsi que la négociation collective dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Pour en savoir plus : <http://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Dialogue-social-missions-des-observatoires-departementaux>

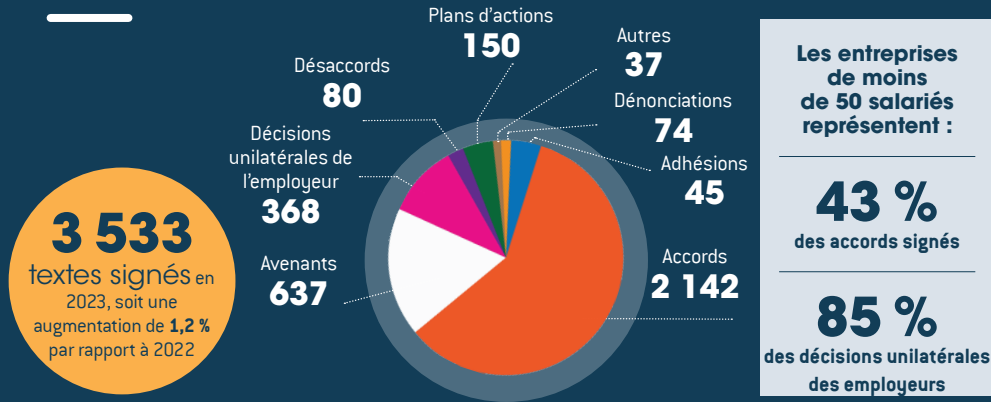
Sources : Dares, Base statistique - D@ccord NG - 2023 provisoire, traitement Dreets - Sese

Pour plus d'informations :

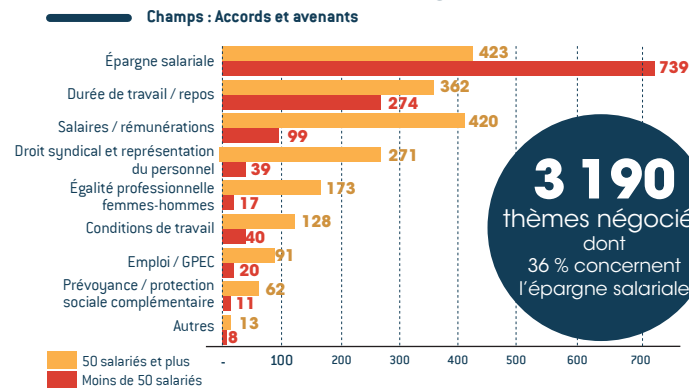
<http://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>

<http://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Conditions-et-relations-du-travail>

Les textes de la négociation



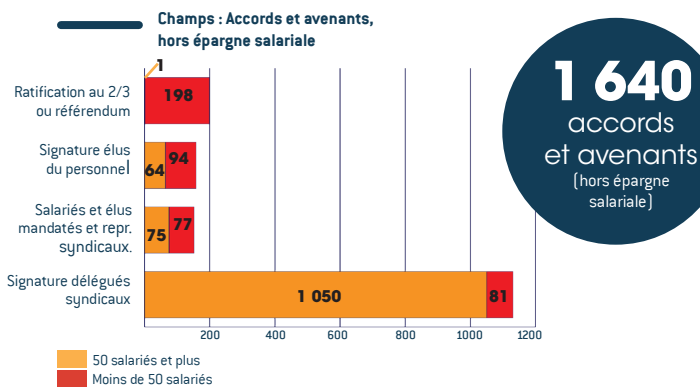
Les thèmes de la négociation



2 thématiques en augmentation par rapport à 2022

- Droit syndical et représentation du personnel
310 accords (174 en 2022)
- Durée de travail / Repos
636 accords (566 en 2022)

Les modes de conclusion

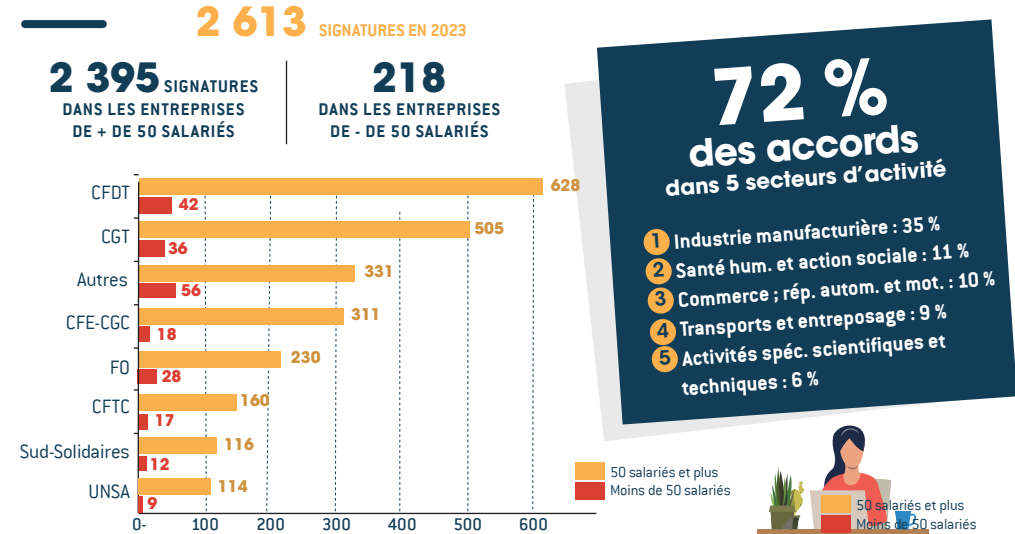


Les accords signés sans syndicat sont en augmentation en 2023 :

- Ratification au 2/3 ou référendum : **+36 %**
- Signature élus du personnel : **+36 %**

Source : Dares, Base statistique - D@ccord NG - 2023 provisoire, traitement Dreetts - Sese

Les organisations syndicales signataires



Thèmes de la négociation

(un accord peut contenir plusieurs thèmes de négociation)

ÉPARGNE SALARIALE

Intéressement, Participation, Partage des profits

DURÉE DU TRAVAIL - REPOS

Durée collective du temps de travail, Heures supplémentaires : contingent, majoration, Travail du dimanche, Travail de nuit, Travail à temps partiel, Fixation des congés : jours fériés, ponts, RTT...

Aménagement du temps de travail : modulation, annualisation, cycles...

Dispositif don de jours

SALAIRES ET RÉMUNÉRATION

Négociation annuelle obligatoire (NAO) sur l'évolution des salaires : augmentation, gel, diminution...
 Évolution et système de primes, avantages en nature...
 Indemnités

DROIT SYNDICAL - REPRÉSENTATION

Droit syndical, instances représentatives du personnel, calendrier des négociations, fin de conflit, élections professionnelles...

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Égalité salariale entre femmes et hommes, non-discrimination, Conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle...

QVCT

CONDITIONS DE TRAVAIL

Accords de méthode, Pénibilité du travail, Risques psycho-sociaux, Politique générale de prévention
 Télétravail et droit à la «Déconnexion»

PRÉVOYANCE PROTECTION SOCIALE

Couverture complémentaire santé - maladie, prévoyance collective, retraite complémentaire

EMPLOI - GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS (GEPP)

GEPP, Mesures d'âge, Travailleurs handicapés, Mobilité géographique, professionnelle, promotions, accords de méthode, accord de compétitivité
 Ruptures conventionnelles et performances collectives

Source : Dares, Base statistique - D@ccord NG - 2023 provisoire, traitement Dreetts - Sese